

Au terme du délai imparti, à défaut de mise en conformité (permis octroyé ou remise en état conforme au CoDT), un procès-verbal de constat d'infraction sera rédigé à sa charge par les agents constatateurs et transmis à l'Office de Monsieur le Procureur du Roi, ensuite de quoi les contrevenants seront passibles des sanctions prévues au livre VII du CoDT.

L'intéressé s'est rendu au service urbanisme dans le courant de la semaine du 15 octobre afin de retirer les documents nécessaires à l'introduction de sa demande de permis d'urbanisme.

Monsieur le Conseiller Piette répond que la situation est aberrante car bien qu'il y ait une procédure à respecter, la Commune dispose de moyens pour arrêter la poursuite du passage des camions. A Hingeon, dans la même situation, Monsieur le Bourgmestre avait pris un arrêté d'interdiction. D'août à octobre, malgré la mise en demeure, les camions ont continué et la route s'est encore dégradée.

2. Toxicité des terrains de football synthétique.

Monsieur le Conseiller PIETTE énonce le texte de la question transmise:

« Mercredi dernier, l'émission de la RTBF révélait la toxicité des billes de caoutchouc utilisées sur les terrains de football synthétique,

*Monsieur le Bourgmestre,
Suite à cette révélation qu'allez-vous entreprendre comme action ? »*

Réponse :

Madame l'Echevine des sports, C. Plomteux, répond comme suit :

La Commune a interrogé la Région Wallonne, Infrasports. Nous sommes en attente de la réponse. Madame la Ministre en charge a également été contactée.

Dans l'attente, Madame Plomteux s'est elle-même renseignée. Elle indique qu'il y a des alternatives à ces billes de caoutchouc mais que celle-ci doivent être examinées au regard des normes fixées pour les terrains de sports. Elle assure que la Commune est attentive à ce dossier et prendra toutes les mesures nécessaires.

3. Eclairage des passages pour piétons sur la N80 à Hingeon et absence de passage pour piétons sur la N643 à Forville et Cortil-Wodon.

Monsieur le Conseiller PIETTE énonce le texte de la question transmise:

« Suite à une question d'actualité posée le 27 novembre 2016, vous nous aviez répondu que des travaux de sécurisation avec trottoirs et création de passages pour piétons à Forville et l'installation d'éclairages de ces passages pour piétons à Hingeon et Forville seraient réalisés.

L'hiver, les écoliers et étudiants quittent nos villages alors que le jour ne s'est pas encore levé.

A Hingeon, ceux qui se rendent vers Namur doivent traverser la N80 pour se rendre aux arrêts de bus. Les passages pour piétons sont éclairés uniquement par l'éclairage public standard de couleur orange. Ce type d'éclairage ne permet pas aux automobilistes d'apercevoir correctement les piétons. Aux heures de passage des bus TEC (7h25 et 7h30) le trafic sur la N80 dans la direction de Namur est très dense. Les piétons, n'étant pas correctement visibles par les conducteurs de véhicule, doivent prendre des risques et s'engager sur le passage sans être sûr d'avoir été vus.

A ce jour, et c'est une très bonne chose, les trottoirs sont terminés à Hingeon et en cours d'achèvement à Forville.

Mais aucune trace de passage pour piétons à Forville et d'éclairage pour les passages pour piétons à Hingeon.

Monsieur le Bourgmestre,

A l'entrée de l'hiver, à l'heure où les écoliers et étudiants quittent nos villages alors que le jour ne s'est pas encore levé,

Pourquoi les passages pour piétons ne sont pas encore créés à Forville ?

Pourquoi les éclairages spécifiques des passages pour piétons à Hingeon ne sont pas installés ?

Si non, pourriez-vous faire part de ces observations et demandes auprès de la Région wallonne ?

D'autre part, pouvez-vous nous expliquer pourquoi la N643 ne dispose d'aucun passage pour piétons dans les traversées de Forville et de Cortil-Wodon (Hambraine)? »

Réponse :

Monsieur l'Echevin de la Mobilité, V. Dethier, répond comme suit :

Les travaux de terrassement viennent de s'achever. C'est une autre société qui dépend du département électromécanique qui doit maintenant intervenir. Les aménagements sont donc bien prévus et vont bientôt être mis en œuvre.

Concernant Hambraine, les passages pour piétons ne sont admis sur base de la législation que dans les zones agglomérées, limitées à 50 km/heure. Or, ce n'est pas le cas à cet endroit. Cela relève de la compétence du SPW, une demande avait déjà été introduite mais la réponse a été négative.

4. Protection des citoyens en bordure de zone de culture industrielle à pulvérisation multiple de PPP.

Monsieur le Conseiller PIETTE énonce le texte de la question transmise:

« L'année passée, les premiers résultats de l'étude menée par le professeur Schiffers de l'Université de Liège-Gembloux avaient mis en lumière la présence de 23 pesticides dans la cour de récréation de l'école primaire de l'école de Cortil-Wodon.

Ce printemps la présentation de l'étude Expopesten révélait la présence massive de pesticides autour de 12 stations réparties sur le territoire wallon.

Le mois dernier le TFE présenté par un étudiant de l'Agro Bio-Tech ULg de Gembloux en vue de l'obtention du diplôme de Masters Bioingénieur en Sciences Agronomiques et intitulé « Objectivation de l'exposition des populations riveraines aux pulvérisations de produits phytopharmaceutiques en Wallonie » révélait la volatilité des pesticides, leurs dispersions et leurs dépôts dans les zones de vie des écoliers (cours d'école, salle de classe, jeux extérieurs, ...)

Entendu l'interpellation citoyenne de deux citoyens s'inquiétant de l'impact sur la santé humaine des pulvérisations agricoles aux abords des zones d'habitat et de la maison de l'enfance à Fernelmont.

Entendu la suspicion de cluster Pesticides/enfants nés sans bras en France entre autres.

Entendu la conférence de presse de l'ISSeP de ce mardi 06 novembre 2018 : Pesticides en Wallonie : Etat des lieux et perspectives stipulant que « la population wallonne est exposée aux produits phytopharmaceutiques et singulièrement aux herbicides et fongicides. »

Qu'une exposition a des conséquences nuisibles sur notre qualité de vie, notre santé, notre alimentation et l'attractivité de notre territoire. Nos ressources naturelles (air, sol, eau) et notre biodiversité sont elles aussi impactées.

Monsieur le Bourgmestre,

Suite à cette prise de conscience et en tant que responsable de la sécurité des citoyens fernelmontois et de la salubrité publique,

Avez-vous pris des mesures pour préserver la santé des citoyens fernelmontois, des écoliers, des femmes enceintes face à ces pesticides ?

Avez-vous organisé une prévention ?